



Se défendre seul: prescription trentenaire

Par **girafe16**, le **09/08/2008** à **14:58**

Bonjour!

J'ai a présenter ma défense en cour civile au sujet d'une prescription trentenaire. Je le fais sans avocat et je recherche de l'aide technique, une expérience personnelle pertinente ou des livres de référence!

Merci de votre aide!